



**Département de la Communication**

**Province de Liège**

**Thomas REYNDERS**

Place de la République française 1

4000 Liège

04/279.24.85

[thomas.reynders@provincedeliege.be](mailto:thomas.reynders@provincedeliege.be)

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **La Province de Liège s'engage à soutenir le secteur Culturel impacté par la crise**

**Vendredi 10 avril 2020**

La Province de Liège tient à affirmer sa volonté de soutenir les différents opérateurs du monde culturel et les créateurs que les nécessaires règles de confinement ont privés d'activités et de revenus.

Pendant cette période, **la Province de Liège met à disposition des artistes, des compagnies et des groupes musicaux, diverses procédures alternatives afin de diffuser ou de rencontrer leurs publics.** C'est ainsi notamment que des performances, activités ludiques ou concerts sont diffusés sur les réseaux sociaux de la Province. La volonté étant d'intensifier ces soutiens, les artistes intéressés par de la diffusion de contenu sont invités à se manifester auprès du Département Culture de la Province (Contact: France LEFEBVRE, Responsable Communication, service Culture de la Province de Liège, [culture@provincedeliege.be](mailto:culture@provincedeliege.be)).

Par ailleurs, le Collège provincial a d'ores et déjà décidé de **maintenir l'intégralité des aides à la diffusion aux opérateurs culturels de type « Tournées Art et Vie » et « Théâtre à l'école », accordées pour des spectacles programmés pendant la totalité de la période de confinement.**

Concernant les subsides pour des spectacles ou des événements soutenus par la Province et annulés durant la période de confinement, chaque intervention sera envisagée au cas par cas afin que les **organismes, les artistes et les prestataires locaux ne soient pas en difficulté** au niveau du soutien provincial. De même, si certains spectacles ne sont pas annulés mais reportés à une date ultérieure, **l'intervention de la Province de Liège promise pourra être reportée.**

Les **Rencontres Théâtre Jeune Public**, financées à 95% par la Province de Liège et qui se déroulent chaque année au cœur de l'été à Huy sont notamment un moment essentiel pour les acteurs culturels du secteur. **La volonté à ce jour est de les maintenir** en réorganisant en amont le calendrier et le dispositif de sélection et ce en accord avec toutes les parties prenantes. La situation sera réévaluée en fonction des décisions prises par le Conseil National de Sécurité.

Enfin, afin de préparer l'avenir, la Province de Liège a mis sur pied une **cellule de sortie de crise** qui sera chargée de formuler des propositions de soutiens au secteur non-marchand et d'envisager des facilités administratives liées au paiement des artistes et de nos relais culturels.

**« La crise que nous vivons actuellement impacte gravement le secteur culturel, la Province de Liège prend la mesure de la situation et s'engage à soutenir, comme elle l'a toujours fait, les artistes, les lieux de diffusion et la création en général »** conclut Luc Gillard, Député provincial – Président en charge de la Culture.